

## **PROJET PLAYER: SYNTHESE DE L'OPERATION**

### **Identification du contrat de cession**

*Shares, Receivables and Payables Purchase Agreement* signé le 21 novembre 2022 entre, d'une part, Targetspot SA, M. Alexandre Saboundjian et M. Jean-François Mauguit en tant que vendeurs et, d'autre part, Azerion Tech Holding B.V. en tant qu'acheteur et Azerion Group N.V. en tant que garant. Les actions d'Azerion Group N.V. sont admises à la négociation sur Euronext Amsterdam.

### **Objet**

Cession par Targetspot SA, M. Alexandre Saboundjian et M. Jean-François Mauguit de 39.092.313 actions représentant 100% des actions émises par la société de droit néerlandais Radionomy Group B.V. et cession par Targetspot SA de créances (nettes) sur Radionomy Group B.V. et ses filiales.

### **Prix de cession**

Prix en numéraire global de 7.500.000 euros, payé en trois tranches de 2.500.000 euros chacune au *closing*, pour le 30 avril 2023 et pour le 31 janvier 2024.

Prix en actions Azerion Group N.V. de 19.082.000 euros, soit 2.782.644 actions Azerion Group N.V. (les « Actions Azerion Reçues ») sur base d'une valorisation contractuelle de l'action de 6,8575 euros, et avec un mécanisme de protection de valeur (plafonné à 5.054.780,95 euros) si le cours de l'action venait à être inférieur à 9,1 euros en décembre 2024, assorti d'exceptions (notamment si le cours de l'action est supérieur ou égal à 9,1 euros pendant 20 jours consécutifs de trading).

« *Earn-out* » en 2024 d'un montant maximum de 3.000.000 euros payable en actions Azerion Group N.V.

### **Lock-up**

50% des Actions Azerion Reçues peuvent être vendues à partir de l'expiration d'une période de 6 mois suivant la date de *closing*; 25% des Actions Azerion Reçues peuvent être vendues à partir de l'expiration d'une période de 12 mois suivant la date de *closing*; 25% des Actions Azerion Reçues peuvent être vendues à partir de l'expiration d'une période de 18 mois suivant la date de *closing*

Fin automatique du lock-up dans l'hypothèse où le cours de l'action est supérieur ou égal à 9,1 euros pendant 20 jours consécutifs de trading.

### **Indemnisation**

Clauses classiques de déclarations et garanties et d'indemnités spécifiques.

Clauses classiques d'exclusion et de limitation de responsabilité, notamment en termes de montants et dans le temps.

En sûreté du paiement ponctuel d'éventuelles demandes d'indemnisation, mise en gage par Targetspot SA en faveur Azerion Tech Holding B.V. de 291.652 actions Azerion Group N.V. (correspondant à une valeur contractuelle de 2.000.000 euros) pour une durée de 24 mois.

### **Autres**

En remplacement du gage dont jouit actuellement Patronale Life NV/SA sur 15.480.770 actions représentant 39,6% des actions émises par la société de droit néerlandais Radionomy Group B.V., mise en gage par Targetspot SA en faveur de Patronale Life NV/SA de 1.166.606 actions Azerion Group N.V. (correspondant à une valeur de 8.000.000 euros).